

EN ESPAGNE COMME AILLEURS

NON À LA REMISE EN CAUSE DU DROIT À L'AVORTEMENT !

En Espagne, le Conseil des ministres a approuvé le vendredi 20 décembre un pré-projet de réforme qui vise à annuler le droit à l'avortement. Le Parti Populaire, au gouvernement, dispose de la majorité absolue à l'Assemblée Nationale, ce qui ne fait nul doute sur l'issue de ce projet de loi. Nous sommes révolté-e-s par ce recul des droits des femmes vivant en Espagne, pays limitrophe, membre de l'Union Européenne.

Suivant le vote de la loi au parlement, la grossesse ne pourra être interrompue volontairement que dans deux cas : viol ou risque pour la santé physique ou psychologique de la femme. **C'est une suppression pure et simple du droit à l'avortement libre et sûr pour toutes**, tel qu'il existait depuis 2010 en Espagne.

Refuser le droit à l'avortement aux femmes d'Espagne c'est leur nier le droit de choisir, d'être des personnes entièrement libres de disposer de leur corps. C'est les soumettre à des grossesses non désirées. C'est les amputer d'une partie fondamentale de leurs droits. Refuser le droit d'avorter aux femmes d'Espagne aura un double effet : les femmes qui ont les moyens d'avorter à l'étranger pourront trouver des hôpitaux sûrs, celles qui n'ont pas les moyens utiliseront des techniques dangereuses voire mortelles.

Nous affirmons notre solidarité avec celles et ceux qui manifestent en Espagne pour défendre les droits des femmes, nous dénonçons la répression violente qu'elles/ils subissent et nous luttons pour le droit à l'avortement partout.



En effet, il est important de rappeler qu'en France aussi le droit à l'avortement est remis en cause de fait par le manque de moyens et les politiques d'austérité qui ont conduit, entre autre, à la fermeture d'une vingtaine de centre IVG (interruption Volontaire de Grossesse) ces dernières années. A Grenoble, le bloc opératoire n'est plus disponible pour les IVG le lundi matin, les délais pour les consultations dépassent largement les 5 jours prévus par la loi.

Pour les jeunes, les femmes en précarité, celles qui n'ont pas de mutuelle, celles qui sont sur la sécu de leurs parents ou de leur conjoint, celles qui n'ont pas de papiers... le prix des consultations, des examens et de l'acte lui-même rendent l'accès à l'IVG très difficile voire impossible. En plus des conditions matérielles, la culpabilité véhiculée dans le cadre de l'institution hospitalière et dans l'ensemble de la société pèse sur les femmes qui souhaitent avorter.

Ces reculs sont alimentés par un climat réactionnaire généralisé en Europe. Le « rapport Estrela » proposait de reconnaître une série de droits autour de la santé et des droits sexuels et reproductifs au niveau européen : garantie d'accès à l'IVG, éducation sexuelle auprès des jeunes, droits des personnes trans. Sous la pression conservatrice, le texte a été rejeté par les député-e-s européen-ne-s le 10 décembre 2013. Ce refus de positionnement progressiste de l'UE et cette grave menace de recul en Espagne nous rappellent que le droit à l'avortement reste un combat de tous les jours.

DROIT À L'IVG POUR TOUTES PARTOUT !

Nous appelons à manifester pour la défense des droits des femmes, du droit à l'avortement et en solidarité avec la mobilisation en Espagne

Nos revendications :

- ▶ Prise en charge totale de l'IVG et de tous les actes médicaux qui lui sont liés
- ▶ Formation obligatoire en gynécologie, à l'IVG et à la contraception pour tou-te-s les médecins
- ▶ Réouverture de tous les Centres IVG fermés et maintien des centres de planification
- ▶ Simplification des procédures et réduction des délais d'accès à l'IVG

le 1^{er} février 2014 à 14h
place Felix Poulat à
Grenoble

A l'initiative de la plateforme **Droits des femmes de l'Isère**

Organisations signataires : Cercle Laïque, Femmes Egalité, Les Voies d'Elles, LIFPL, Osez le féminisme !, Le Planning Familial de l'Isère, FSU 38, Solidaires, UD CGT 38, UNEF, EELV 38, Les Alternatifs, Lutte Ouvrière, MJS 38, MRC, NPA, PAG38, PCOF, PG...